

Editorial

FRI: des coupes à blanc contre la Suisse



Il y a tout juste un an, nous avons fixé au Conseil national et au Conseil des Etats les objectifs que les hautes écoles et les institutions de recherche suisses doivent atteindre d'ici à 2020 pour faire avancer notre pays. Parallèlement, nous avons parlé des moyens financiers dont les acteurs FRI ont besoin pour mettre en œuvre les mesures qui leur permettront d'atteindre ces objectifs. Le cadre financier du Message FRI 2017-2020 a été augmenté de façon modérée et ces augmentations ont été confirmées par une adaptation du programme de stabilisation 2017-2019.

Or, le Conseil fédéral prévoit à présent une croissance presque nulle pour 2018: environ 220 millions de francs seront économisés dans le domaine de la formation et de la recherche. D'autres vagues d'économies ont été annoncées pour les deux années suivantes, de telle sorte que les investissements dans le pôle scientifique suisse et dans la formation de notre relève seront réduits de plus de 600 millions de francs pendant cette période. Sachant que la Confédération a déjà pu économiser une somme équivalente dans le domaine de la recherche internationale ces trois dernières années, ces coupes tombent comme un coup de massue dans le Domaine FRI. Nous avons maintenant la responsabilité, au Parlement, de corriger le budget 2018 et de renforcer la place scientifique suisse.

Anita Fetz,

conseillère aux Etats, membre du bureau du Team politique FUTURE

Budget 2018

Le Conseil fédéral renverse la décision du Parlement

Avec le budget 2018, le Conseil fédéral propose au Parlement des économies de près d'un milliard de francs. Les moyens alloués à la formation et la recherche seront réduits de 220 millions de francs par rapport au Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation. Des vagues d'économies similaires ont d'ores et déjà été annoncées pour les années 2019 et 2020. Ces plans du Conseil fédéral vont à l'encontre des décisions que le Conseil national et le Conseil des Etats avaient prises pour 2017-2020 pendant la session d'automne 2016.

La politique budgétaire suisse fait face à des rééquilibrages marquants. Considérant que des dépenses supplémentaires importantes sont à prévoir dans différents

domaines, le Conseil fédéral procède à des coupes globales dans le cadre du budget 2018. Afin de pouvoir présenter un budget équilibré, il a transmis au Parlement des mesures d'économies d'un volume total de 962 millions de francs. Le domaine de la formation et de la recherche est fortement touché: en 2018, les moyens financiers seront réduits de 220 millions de francs par rapport à ce qui était prévu. Près de 23% du montant économisé est à la charge de la formation et de la recherche – le domaine est ainsi le principal contributeur aux économies. Le Conseil fédéral veut se créer une marge de manœuvre pour le financement de l'armée, de la prévoyance vieillesse et des routes nationales aux frais du Domaine FRI. Le Domaine des EPF, le Fonds national suisse, les universités cantonales, les hautes écoles spécia-

Finances fédérales dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2018 (en millions de francs)

	Message FRI, décision du Parlement	Budget 2018	Coupe
Formation professionnelle	946.1	916.2	-29.9
Formation continue	6.7	6.5	-0.2
Aides à la formation/bourses	25.5	24.7	-0.8
Domaine des EPF	2'564.3	2'477.9	-86.4
Contributions de base, universités cantonales	699.5	678.4	-21.1
Contributions de base, hautes écoles spécialisées	541.3	525	-16.3
Contributions d'investissements, hautes écoles cantonales	92.1	89.4	-2.7
Contributions liées à des projets, LEHE	52.1	50.5	-1.6
Coopération internationale, éducation	15.6	5.5	-10.1
Fonds national suisse	978.6	949.2	-29.4
Académies suisses des sciences	42	40.7	-1.3
CTI/Innosuisse	238.4	228.9	-9.5
Etablissements de recherche	105	101.8	-3.2
Coopération internationale, recherche & innovation	179.2	183.1	3.9
Autres domaines (recherche de l'administration fédérale, etc.)*			-10.8
TOTAL	6'486.4	6'277.8	-219.4

* Ne font pas partie du Message FRI

lisées et les Académies suisses des sciences sont particulièrement concernés. La formation professionnelle est elle aussi touchée par les coupes (voir le tableau).

Avec ces mesures, le Conseil fédéral renverse les décisions prospectives prises par le Parlement au cours de la session d'automne 2016. Il y a un an, les Chambres fédérales ont augmenté de 395 millions de francs les moyens financiers prévus dans le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2017-2020. Elles ont ensuite confirmé ces décisions ciblées et mesurées en corrigeant le programme de stabilisation 2017-2019. Il en a résulté une croissance annuelle des moyens de 2,5% en moyenne, qui devait permettre aux différents acteurs du Domaine FRI de mettre en œuvre les ambitieux objectifs fixés sans compromettre leur

substance. Il n'en restera plus grand-chose en 2018: avec les économies, la croissance des moyens pour la formation et la recherche stagnera, à seulement 0,2%. Cette politique du «stop and go» remet en question la sécurité de planification des institutions et menace la mise en œuvre des objectifs stratégiques des hautes écoles et des institutions de recherche.

La relève paie les pots cassés

En raison des mesures d'économies, le Domaine des EPF risque de se voir contraint de reporter le développement de compétences dans des domaines prometteurs tels que la recherche énergétique, la médecine personnalisée, le Big Data ou l'Advanced Manufacturing. L'encouragement de la relève – une priorité du Message FRI 2017-2020 – sera particulièrement affaiblie: les coupes budgétaires au niveau du Fonds national suisse auront un

impact négatif sur les taux de réussite de l'encouragement de projets et de carrières, ce qui assombriera les perspectives des jeunes scientifiques. Dans l'enseignement, les hautes écoles n'auront pas les moyens prévus pour adapter leurs capacités à l'augmentation du nombre d'étudiants. Les coupes touchant les Académies suisses des sciences, elles, fragiliseront les ponts entre la science et la société.

On peut s'attendre à d'autres vagues d'économies. Au printemps 2017, le Conseil fédéral a déjà annoncé qu'il prévoyait des coupes d'environ un milliard de francs pour les années 2019 et 2020. Le Parlement a la possibilité, dans les mois à venir, d'examiner en détail la planification financière du Conseil fédéral. Il se prononcera sur le budget 2018 au cours de la session d'hiver.

Politique budgétaire de la Confédération

Le Conseil des Etats face à des décisions déterminantes

La politique budgétaire de la Confédération va-t-elle prendre un nouveau tournant? Le Parlement examine différentes manières de concevoir les politiques futures en matière de dépenses et d'économies. Pendant la session d'automne, le Conseil des Etats se prononcera sur trois motions déposées par la Commission des finances du Conseil national (CdF-N).

D'une part, ces discussions porteront sur la motion de commission «Réduire les dépenses liées». L'intervention charge le Conseil fédéral de réduire les dépenses liées dans le budget de la Confédération. Tout comme la majorité du Conseil national, la Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) s'est prononcée en faveur de la motion, par 8 voix contre 4. Une minorité de la CdF-E la rejette, étant d'avis que sa formulation n'est pas assez

concrète et que le gouvernement est déjà actif dans ce domaine.

Pas de priorité dans les économies

La Commission des finances du Conseil des Etats a en revanche rejeté, à l'unanimité, la motion «Modification de l'article 18 alinéa 2 de la loi sur les finances». Cette motion demande qu'un ordre de priorité soit introduit pour les mesures d'économies dans la loi sur les finances. Les coupes toucheraient en premier lieu les domaines ayant présenté la plus forte croissance des dépenses au cours des cinq législatures précédentes. De plus, la renonciation totale à des tâches étatiques actuelles devrait primer sur les coupes transversales. Contrairement à la Chambre du peuple, la CdF-E rejette cette motion car elle considère qu'un tel changement de système restreindrait inutilement la marge de manœuvre du Conseil fédéral et

du Parlement en matière de politique budgétaire et limiterait la souveraineté budgétaire du Parlement.

Quel avenir pour le frein à l'endettement?

Les conseillères et conseillers aux Etats se pencheront enfin sur une motion de la CdF-N qui vise à interdire tout relâchement du mécanisme actuel du frein à l'endettement. Le Conseil national a approuvé cette intervention pendant la session d'hiver 2016, à une courte majorité. Le 16 janvier 2017, la CdF-E a elle aussi recommandé son approbation par 7 voix contre 6. Le Conseil des Etats a quant à lui suspendu sa décision pendant la session de printemps 2017, pour pouvoir tenir compte des recommandations d'une commission d'experts mandatée à cet effet par le Conseil fédéral. Son rapport, publié à la fin du mois d'août, déconseille de relâcher le frein à l'endettement à l'heure actuelle.

Erasmus+

CSEC-E: la solution transitoire doit être suivie d'une pleine association

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) soutient, à l'unanimité, la prolongation de la participation indirecte de la Suisse au programme de formation européen Erasmus+ pendant les années 2018-2020. La commission a approuvé le crédit de 114,5 millions de francs proposé par le Conseil fédéral pour l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation. La CSEC-E souligne toutefois que la participation en tant qu'état tiers ne peut être qu'une solution transitoire. A plus long terme, la participation indirecte à Erasmus+ désavantagerait fortement les institutions de formation et la jeunesse suisses. Pour cette raison, la CSEC-E a décidé, par 7 voix contre

2 et une abstention, de déposer une motion de commission. L'intervention charge le Conseil fédéral de reprendre au plus vite les négociations avec l'Union européenne (UE) concernant une association de la Suisse au programme qui succédera à Erasmus+ dès 2021.

Une solution transitoire restrictive

Depuis 2014, la Suisse ne peut participer qu'indirectement au programme européen. L'UE a en effet suspendu les négociations en cours sur l'association de la Suisse à Erasmus+ après l'acceptation de l'initiative populaire contre l'immigration de masse. Le Conseil fédéral a alors mis sur pieds une solution transitoire, permettant de maintenir la mobilité interna-

tionale des étudiants suisses. Avec cette solution transitoire, qui s'achèvera fin 2017, les échanges des jeunes et des étudiants suisses sont limités; des partenariats éprouvés avec des universités européennes ont parfois été rompus. La participation indirecte entraîne aussi différentes restrictions du côté des hautes écoles suisses: en plus de voir leurs charges administratives s'alourdir, ces dernières ne peuvent participer que de façon limitée aux projets de coopération internationale en matière de formation. De plus, les institutions suisses sont totalement exclues des échanges extra-européens et des organes internationaux. Ces limites affaiblissent le rôle de la Suisse dans l'espace européen de formation.

Initiative Rasa

Pas de majorité en faveur d'un contre-projet

Par 17 voix contre 2 et 6 abstentions, la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) recommande à son conseil de rejeter l'initiative populaire «Sortons de l'impasse!» (initiative Rasa). Aucun contre-projet à l'initiative n'a obtenu de majorité dans la commission. Pendant la session d'automne, le Conseil national pourra toutefois se prononcer sur trois contre-projets déposés par des minorités de la CIP-N.

1. Une minorité de gauche au sein de la CIP-N veut opposer à l'initiative Rasa un contre-projet direct qui propose de renoncer aux contingents et aux plafonds dans la gestion de l'immigration. L'encouragement du potentiel de la main d'œuvre indigène et les mesures d'encouragement, en revanche, seraient renforcés.

2. Une minorité des représentantes et représentants des partis du centre veut inscrire dans la Constitution que l'immigration doit être gérée dans le cadre des engagements internationaux et dans l'intérêt économique de la Suisse.
3. Le troisième contre-projet a été déposé par une minorité issue des représentants de l'UDC. Ces derniers proposent de maintenir l'article constitutionnel, mais d'ajouter dans la Constitution la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE.

Le Conseil fédéral sans contre-projet

Au printemps 2017, le Conseil fédéral avait envoyé deux variantes de contre-projets en consultation. Au vu des réactions divergentes et parfois négatives, le gouvernement a finalement renoncé à

présenter au Parlement un contre-projet direct à l'initiative Rasa.

L'initiative Rasa demande la suppression de l'article constitutionnel 121a sur l'immigration. Elle a été lancée en 2014, en réaction à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, à l'origine du nouvel article constitutionnel. Le Parlement a jusqu'au 27 avril 2018 pour formuler une recommandation de vote sur Rasa. Si les deux Chambres fédérales se mettent d'accord sur un contre-projet, le délai de mise en œuvre sera prolongé d'un an.

EN BREF

QS Ranking: l'EPFZ dans le top 10

Le QS World University Ranking a révélé son classement des meilleures hautes écoles au monde pour l'année 2018. L'EPF de Zurich reste dans le top 10, à la 10^{ème} place. L'EPF de Lausanne, elle, a amélioré sa position en passant du 14^{ème} au 12^{ème} rang. L'Université de Zurich (73^{ème}) et celle de Genève (98^{ème}) font partie du top 100. On retrouve en outre les universités de Lausanne (146^{ème}), de Bâle (149^{ème}) et de Berne (167^{ème}) parmi les 200 meilleures hautes écoles au monde. L'Université de Saint-Gall occupe la 372^{ème} place, et l'Université de Fribourg se trouve entre la 501 et la 550^{ème} place.

Création d'un organe consultatif «Transformation numérique»

Le Conseil fédéral a fondé l'organe consultatif «Transformation numérique». Cet organe, lancé par les départements fédéraux DEFR et DETEC, devrait opérer à l'interface entre l'économie, la politique, l'administration et la science. L'organe consultatif se penchera sur les questions importantes liées à la digitalisation, telles que le recrutement de talents, la création de clusters, les questions liées aux infrastructures et aux données, la cyber-sécurité et la politique de réglementation. Lino Guzzella (EPFZ), Martin Vetterli (EPFL) et André Kudelski (Innosuisse) représentent le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation au sein de cet organe.

La CDIP révisé l'accord intercantonal universitaire

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a mis en consultation le nouvel accord intercantonal universitaire (AIU). Les tarifs cantonaux pour les étudiants qui s'inscrivent dans une université hors de leur canton seront dorénavant calculés sur la base des coûts effectifs. Ce système remplacera les actuels rabais pour pertes migratoires élevées. Cela entraînera une augmentation de la compensation des charges entre cantons de 2,9%. Le délai de consultation court jusqu'au 31 janvier 2018.

Bergamaschi réélu président de la chambre des HES

Les membres de la chambre des hautes écoles spécialisées (HES) de swissuniversities ont reconduit Crispino Bergamaschi, président de la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), et Franco Gervasoni, directeur de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), dans leurs fonctions de président et de vice-président de la chambre des HES. Tous deux ont été réélus pour la période 2018-2020.

Cinq hautes écoles suisses dans le top 100 du Shanghai Ranking 2017

L'Université de Shanghai a publié son classement annuel des 500 meilleures universités du monde. Cinq hautes écoles suisses se trouvent parmi les 100 meilleures: l'EPFZ se place au 19^{ème} rang, suivie par les universités de Zurich (58^{ème} rang) et de Genève (60^{ème} rang). L'EPFL est à la 76^{ème} place et l'Université de Bâle atteint la 95^{ème} place. L'Université de Berne se classe dans un rang entre la 101^{ème} et la 151^{ème} place, Lausanne se trouve entre la 151^{ème} et la 200^{ème} place. Fribourg se place entre les 401^{ème} et 500^{ème} rangs.

Eurostars-2 et AAL: la Suisse à nouveau membre à part entière

Le Conseil fédéral a approuvé deux accords permettant à la Suisse de participer à nouveau aux programmes de recherche et de développement Eurostars-2 et Active and Assisted Living (AAL) en tant que membre à part entière, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Ces programmes sont particulièrement intéressants pour les PME à forte intensité de recherche qui veulent conquérir de nouveaux marchés. L'approbation de ces accords permet à la Suisse de contribuer activement à l'orientation des deux programmes. De plus, grâce à une augmentation du budget suisse d'encouragement par des fonds issus d'Horizon 2020, davantage de projets incluant des partenaires suisses pourront être financés.

Innovation: la Suisse à nouveau en tête du classement

La Suisse occupe la première place du Global Innovation Index pour la septième année consécutive. Elle est suivie en 2017 de la Suède et des Pays Bas. Le Global Innovation Index, qui mesure les performances en matière d'innovation de plus de 120 pays, est publié par l'Université de Cornell, l'Institut européen d'administration des affaires INSEAD et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

HEP de Zoug: Esther Kamm est la nouvelle rectrice

Esther Kamm a pris ses fonctions de rectrice de la Haute école pédagogique (HEP) de Zoug le 1^{er} août 2017. Cette enseignante du secondaire de formation, qui a dirigé la section Secondaire I de la HEP de Zurich, a été nommée par le Conseil d'Etat zougais en 2016. Elle succède à la rectrice sortante Brigit Eriksson-Hotz, qui continuera de travailler pour la HEP de Zoug.

Croissance des dépenses de R-D

En 2015, la Suisse a dépensé 22,1 milliards de francs pour des activités de recherche et développement (R-D). Une comparaison avec l'an 2012 montre que ces dépenses de R-D ont augmenté (+10,5%), surtout dans le domaine de la recherche fondamentale (+44%). Environ 70% des activités de R-D ont été financées par des entreprises établies en Suisse, et 27% par des hautes écoles. Ces chiffres ont été publiés dans un récent rapport de l'Office fédéral de la statistique.

Impressum

© Réseau FUTURE 2017

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.